

MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

La saison bat son plein

COMMERCE LOCAL

Découvrez les nouveautés

VIE QUOTIDIENNE

L'actualité de vos communes



*Pistes cyclables:
le projet est en bonne voie*

Photo : © HOCQUEL A - VPA

26

Été / Automne 2024

www.ccayguesouveze.com



Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

ÉDITO

Le six avril dernier, tous nos budgets 2024 - budget principal, budget annexe assainissement et budgets des zones d'activité - ont été adoptés à l'unanimité par le conseil communautaire. Malgré la diminution constante des dotations de l'Etat, malgré les inquiétudes liées à la suppression de la taxe d'habitation et de certains impôts économiques, le budget principal se caractérise par :

- **Une maîtrise de la fiscalité locale**, puisque tous les taux votés cette année sont identiques à ceux de 2023, hormis la taxe GEMAPI pour laquelle nous revenons plus en détail en page 10. Pour rappel, le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) n'a pas bougé depuis sa création en 2012 et celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) n'a plus connu la moindre augmentation depuis 2009, alors que le service présente un déficit qui ne cesse de croître. Quant à la taxe sur le foncier non bâti, nous avons envisagé de baisser son taux de manière conséquente pour alléger la charge fiscale des agriculteurs, mais les services fiscaux en ont décidé autrement...
- **Une très forte dynamique dans nos investissements**, avec pas moins de **10 millions d'euros consacrés aux réalisations à venir**, ce qui constitue un record ;
- Un **recours à l'emprunt à hauteur de 5 millions d'euros** pour financer les gros projets, en profitant des taux encore attractifs proposés par certains établissements bancaires.

Une fois les budgets votés, élus et agents se sont mis au diapason pour impulser un programme très ambitieux :

- **Travaux d'urgence et création de bassins de rétention pour protéger les habitants contre le risque inondations**, notamment à Piolenc, Sérignan et Uchaux,
- Réalisation du **schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales**,

• **Création d'un point info tourisme & accueil vélos** à Uchaux, au rez-de-chaussée de l'immeuble qui accueille déjà la petite épicerie,

• **Travaux de viabilisation des zones d'activité économique**

La Garrigue du Rameyron II à

Sérignan et *Fernand Gonnet* à Camaret,

• Lancement des **travaux de construction de notre nouveau siège administratif**,

• Poursuite de **l'aménagement de points d'apport volontaire** pour les déchets ménagers,

• **Installation de panneaux photovoltaïques** sur certains bâtiments et bassins de rétention,

• Installation de **candélabres solaires** dans les zones d'activité,

• **Déploiement de caméras de vidéosurveillance** pour lutter contre les incivilités,

• Etudes préalables à la **construction de la nouvelle station d'épuration** de Camaret,

• Maintien d'une **enveloppe financière de 500 000 € pour aider les communes** dans leurs propres projets d'investissement, via les fonds de concours.

La saison touristique 2024 bat déjà son plein et s'annonce sous les meilleurs auspices, avec le retour massif de la clientèle étrangère. Découvrir les trésors et les charmes de nos villages, les havres de paix de nos hébergeurs, les saveurs provençales proposées par nos restaurateurs, nos espaces de loisirs et de détente, mais aussi notre Maison des vins et des produits du terroir, qui a rouvert à Pâques, ainsi que le point info tourisme de Piolenc inauguré l'été dernier : c'est là tout le bonheur que je vous souhaite...

Passez un très bel été en famille et en Provence !

Le Président,
Julien MERLE



Communauté de communes
Aygues Ouveze en Provence

Allée de Lavoisier - ZA Jonquier et Morelles
84850 CAMARET-SUR-AYGUES
Tél : 04 90 29 46 10 - Fax : 04 90 29 46 11
E-mail : accueil@ccayguesouveze.com
www.ccayguesouveze.com

Directeur de la publication : Julien MERLE
Rédaction et photos : Communauté de communes Aygues Ouveze en Provence

Maquette et impression : Art [Page]
36, bd d'Avignon - 84170 Montoux
Tirage : 10 000 exemplaires
N°ISSN : en cours.

IMPRIM'VERT®



SOMMAIRE

4

Vie Économique

Commerce local
Développement économique

8

Environnement

Transition écologique
Déchets ménagers
Prévention du risque
d'inondations

6

Dossier spécial

Le tourisme,
un levier de développement
local au service du territoire

13

Vie quotidienne

Finances
Assainissement
La vie de nos communes
Bus France services
Agenda des manifestations

Un nouveau site Internet conçu pour vous

Au début de l'été, **le nouveau site Internet de la Communauté de communes** a été mis en ligne. **Plus ergonomique, plus intuitif**, cet outil de communication a été conçu pour vous proposer une navigation fluide et colorée dans la découverte de ses contenus, pour mieux vous informer, mais également pour **simplifier vos démarches** grâce aux formulaires en ligne.

Nous vous invitons à le découvrir :

www.ccayguesouveze.com



Professionnels du tourisme : les meilleurs ambassadeurs du territoire

Au printemps dernier, la Communauté de communes a organisé **une rencontre avec les hébergeurs et les professionnels du tourisme**, à la **Maison des vins et des produits du terroir**. L'objectif était de les informer au mieux afin qu'ils deviennent à leur tour des **relais d'information privilégiés pour les touristes**.

Au cours de ce rendez-vous alliant **professionnalisme et convivialité**, la Communauté de communes a présenté **les structures d'accueil et d'information intercommunales en direction des visiteurs, ainsi que la documentation ciblée** pour les touristes d'ici et d'ailleurs...



Dessiner le territoire de demain pour s'adapter aux enjeux actuels et à venir

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du bassin de vie d'Avignon est aujourd'hui en cours de révision. Son objectif : élaborer un projet de territoire qui devra **répondre aux grands défis des 20 prochaines années (changement climatique, qualité de vie, sobriété...)**.

Afin de nourrir les travaux du SCoT, le Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon s'est engagé dans **la réalisation d'études thématiques** et s'est appuyé, en parallèle, sur de nombreux temps d'échanges, de travail et de **rencontre avec les élus, les partenaires, les agriculteurs et les habitants du territoire**.

La dynamique de révision du SCOT va se poursuivre durant le 2^e semestre 2024 pour définir les enjeux qui constitueront le projet d'aménagement stratégique et les traduire en règles communes dans le document d'orientation et d'objectifs.

Pour en savoir plus et échanger sur la démarche :

www.scot-bva.fr



Dégustez en « Famille » à Travaillan

« Chez Gégène », à Travaillan, est une véritable institution. Lorsque le patron, Gérard BEYSSON, a décidé de rendre son tablier pour prendre une retraite bien méritée, tout le monde s'est inquiété du devenir de cet établissement. Son successeur, Ludovic GUIGON, sait qu'il a du pain sur la planche...

« Après 20 ans d'expérience dans la mécanique poids lourds, j'ai voulu prendre un virage à 90 degrés pour me lancer dans une nouvelle aventure », résume Ludovic. Originaire de Sarrians, il a repris les manettes du bistrot de pays de Travaillan, avec sa bonhomie communicative. Pour mettre tous les ingrédients de la réussite dans son projet, et bénéficier de conseils personnalisés, il a sollicité Initiative Seuil de Provence, partenaire de la Communauté de communes **qui aide les créateurs et les repreneurs d'entreprises**.

Après quelques travaux de rafraîchissement, Ludovic a ouvert les portes du restaurant, rebaptisé « La Famille ». La recette de son succès ? **Proposer des plats savoureux dans une ambiance conviviale et festive**. Les fourneaux sont confiés à un jeune chef qui a la lourde responsabilité de mettre les petits plats dans les grands ! Dans l'assiette comme dans le verre, les produits locaux, frais et de saison, sont de rigueur pour privilégier les circuits courts.

Que les fidèles se rassurent : l'incontournable « moules frites » du vendredi et l'ailoli du samedi sont toujours à la carte, aux côtés de formules plancha.



Des soirées à thèmes sont également organisées tout au long de l'année.

Les dépôts de pain, de gaz et de journaux sont conservés et un point relais va être développé, proposant ainsi aux habitants de la commune un nouveau service de proximité.

« La Famille, ce n'est pas seulement un restaurant. C'est aussi un lieu convivial pour tous les habitants de Travaillan et d'ailleurs, où il fait bon passer du temps pour se retrouver, discuter et partager de bons moments ensemble » conclut Ludovic. Un pari déjà réussi...

Restaurant « La Famille »

Service midi et soir du mardi au dimanche
36 route de Camaret - 84850 Travaillan
Réservation : 04 90 28 98 42

PIZZ'AROMA : visitez l'Italie à Sainte-Cécile-les-Vignes !



« Natifs du Beaujolais, graphiste et chef en cuisine, puis anciens restaurateurs dans l'ouest Lyonnais, nous avons voulu faire de notre passion notre métier... Nous sommes tombés sous le charme de la Provence et surtout de ce joli village qu'est Sainte-Cécile-les-Vignes. Le hasard a fait que nous tombions sur LEO PIZZA et, hop, nous voilà ! »

Silvano, diplômé pizzaiolo, fêru de cuisine italienne de par ses origines, **saura vous régaler avec ses pizzas**, une pâte très digeste, travaillée avec des farines transalpines, ainsi que **des produits goûteux** mais aussi **ses pâtes fraîches avec des sauces variées, les frites maison et autres gourmandises...** Fabienne, passionnée de pâtisserie, saura vous accueillir avec le sourire et ses desserts !

Restaurant Pizz'Aroma

Ouvert tous les soirs sauf le lundi
37 avenue Charles de Gaulle - 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
Réservation : 04 90 30 81 57 ou sms au 06 26 94 78 95
A suivre sur Facebook et Instagram !

Une nouvelle signalétique dans la zone de Florette

Dans le cadre de ses nombreuses compétences en matière de développement économique, la Communauté de communes a déployé, début 2024, **de nouveaux panneaux signalétiques** dans la zone d'activité de Florette, à Sainte-Cécile-les-Vignes et Lagarde-Paréol. **Objectif : mieux renseigner les usagers sur la localisation des entreprises et harmoniser la charte graphique des panneaux directionnels.** Pour ce faire, les panneaux sauvages seront également supprimés.



Jeu concours du printemps dans les commerces

Avez-vous observé une nuée de papillons voler dans nos magasins du 15 avril au 15 mai ? Pour sa première édition, organisée par la Communauté de communes en partenariat avec la CCI de Vaucluse, le « **Jeu concours du Printemps** » a récompensé les heureux gagnants qui devinaient où se cachaient les papillons dans les 50 commerces participants. Des chèques cadeaux d'un montant compris entre 50 € et 100 € ont été distribués aux meilleurs observateurs tirés au sort.

Une nouvelle édition sera programmée cet automne.

Un nouveau partenariat en faveur des commerçants

La Communauté de communes et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse ont scellé leur partenariat par la signature de plusieurs conventions en faveur des commerçants, le 12 mars dernier. Ce partenariat permet la mise en place d'ateliers collectifs ou d'un accompagnement individuel et sur mesure dédié aux commerçants, afin de les soutenir dans leurs activités et leur développement.

Autre nouveauté : la CCI propose désormais **une permanence au siège de la Communauté de communes** dans le but de conseiller au mieux les professionnels dans leurs démarches.



Signature du partenariat en présence de Gilbert Marcelli, Président de la CCI, et de Julien Merle, Président de la Communauté de communes, scellé à la Maison des Vins de Camaret-sur-Ayguès.

Permanences uniquement sur rendez-vous :
tous les 2^e lundis du mois de 14 h à 17 h 30
Au siège de la Communauté de communes
Contact : 06 60 75 79 40 / pherrera@vaucluse.cci.fr

Le tourisme, un levier de développement local au service du territoire

Au cœur du Haut-Vaucluse, encerclé de monuments culturels et naturels reconnus au-delà des frontières nationales, notre territoire bénéficie d'un positionnement privilégié pour le développement du tourisme.

Pour en renforcer la vitalisation, la Communauté de communes œuvre au quotidien, au plus près des touristes locaux comme de ceux venus d'ailleurs.

Depuis quelques années, le tourisme se développe à un rythme de croisière. Pour conserver ce rythme, pas de baguette magique, mais une stratégie conçue et mise en œuvre pour répondre au mieux aux besoins de tous les touristes : locaux, étrangers, familles, férus de sport...

Julien MERLE, Président de la Communauté de communes, précise : « Afin de développer le potentiel touristique de notre territoire, nous avons capitalisé sur les attraits majeurs et naturels que compte la destination. Mais aussi, nous avons mis l'accent pour soutenir une offre touristique enrichie et renouvelée, destinée à faire vivre une expérience qui sort de l'ordinaire. Car c'est ce que recherche le touriste d'aujourd'hui ». Aide et accompagnement sur mesure auprès des professionnels du tourisme (hébergeurs et restaurateurs), édition d'un guide dédié publié pour la saison estivale, valorisation des produits et des activités touristiques, partenariats avec des acteurs économiques... la Communauté de communes s'engage chaque jour pour faire rayonner, au-delà de son territoire, ses richesses et ses atouts.

Pour garder ce cap, l'accueil et l'information des touristes sont devenus une priorité : dans la poursuite de l'ouverture de la Maison des vins et des produits du terroir en 2021 à Camaret-sur-Aygues, puis du Point info tourisme de Piolenc en 2023, la Communauté de communes s'apprête à ouvrir de nouveaux lieux d'accueil pour améliorer l'information des touristes venus d'ici et d'ailleurs.

Un nouveau point info tourisme à Uchaux

Cet équipement flambant neuf, qui ouvrira ses portes au cœur du village au printemps 2025, proposera également, à l'instar de celui de Piolenc, un espace d'accueil dédié au vélo. « Ce lieu touristique répond à notre ambition politique de soutenir le développement local et, en parallèle, le cyclotourisme, poursuit Julien Merle. Il servira de point d'étape pour relier à vélo les communes aux alentours, en proposant un espace d'information et de détente dédié au vélo. La création de ce lieu fera ainsi partie des premières réalisations de notre schéma directeur vélo, axe central de notre projet de mandature en faveur de la mobilité douce ».

En complément, la Maison du tourisme de Sainte-Cécile-les-Vignes, ainsi que le point d'information tourisme installé dans les locaux du Naturoptère à Sérignan-du-Comtat, ont bénéficié d'un rafraîchissement de leur espace d'information touristique, grâce à l'ingéniosité de l'architecte d'intérieur qui avait déjà conçu l'agencement de la Maison des vins (voir ci-contre).

Ça roule en Aygues Ouvèze !

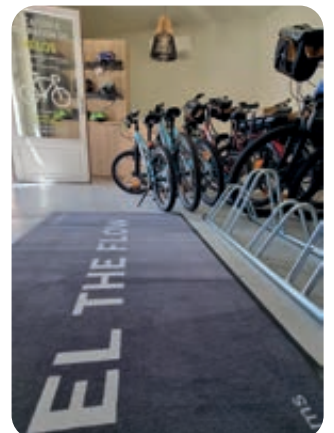
Telle l'ascension en vélo du Mont Ventoux, l'élaboration du schéma directeur vélo fut un travail de longue haleine, comme le souligne le **vice-président, Vincent FAURE** : « La concertation menée dans la réalisation de ce document, engagée depuis 2 ans avec l'ensemble des parties prenantes, était absolument nécessaire pour ajuster au plus près de la réalité nos projets de pistes cyclables.



Point info tourisme de Piolenc



Maison des vins



Espace Vélo à Camaret-sur-Aygues



Agencement intérieur de la Maison du tourisme à Sainte-Cécile-les-Vignes (à gauche) et du hall d'entrée du Naturoptère à Sérignan-du-Comtat (à droite).

Nos communes membres, le Département de Vaucluse, Vaucluse Provence Attractivité, les associations et les acteurs économiques concernés, tous se sont mobilisés pour que l'on aboutisse à un plan d'action ambitieux, réaliste et réalisable sur 15 ans ».

Et, pour couronner le tout : ce grand projet a été labellisé « **Villages d'avenir** » dans 6 communes, ce qui permettra sa facilitation technique et financière.

Villages d'avenir



Vous l'aurez compris : pour satisfaire et fidéliser les touristes, la Communauté de communes met tout en œuvre... avec à la clé des retombées touristiques propices au développement du territoire.



Réunion de travail sur l'élaboration du schéma directeur vélo

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

>> Trait d'union entre la Via-Rhône et le centre-ville, le point info tourisme de Piolenc a rouvert ses portes le 11 juin dernier. Vous y trouverez toute la documentation pour concocter votre programme d'activités sportives et de loisirs !

L'espace vélo attenant propose également des bornes de recharge, une aire de pique-nique et un espace détente.

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

>> La Maison des vins et des produits du terroir a ouvert ses portes à Camaret-sur-Ayguës en 2021. Elle accueille 29 domaines viticoles et 11 producteurs du territoire. Labellisé « Accueil vélo » en 2021 et « Cave dégustation rendez-vous terroir » en 2022 par Interhôte, ce lieu fait également office de point info tourisme. **Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h - le dimanche de 9h à 13h.**

>> L'espace vélo de Camaret-sur-Ayguës reprend du service !

A proximité de la Maison des vins et des produits du terroir, cet espace propose location et réparation de cycles et VTT pour adultes et enfants. **Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 12h et de 16h à 19h.**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Communauté de communes lauréate du programme « Actee+ Chêne 2 »

Grâce au programme « **Actee+ Chêne 2** », toutes les communes du territoire vont bénéficier d'aides financières pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments communaux. Au cœur de ce programme, le cofinancement d'un économe de flux mutualisé permettra également aux communes d'obtenir des conseils et un accompagnement sur mesure dans leurs projets de performance énergétique.

Objectifs : baisser la consommation en énergie, réaliser des économies et s'inscrire dans une démarche de développement durable des ressources.



En lice pour le label « Un territoire durable, une COP d'avance »



Le 23 avril 2024, le jury du label en visite guidée sur le territoire Aygues Ouvèze

La Communauté de communes s'est lancée dans la course pour obtenir le label « **Territoire durable, une COP d'avance** ». Animé par l'ARBE et piloté par l'Etat et la Région Sud, ce label, décerné pour 3 ans, récompense les collectivités engagées dans les démarches de développement durable. Cette labellisation permettrait notamment de **valoriser et d'évaluer les actions menées par la Communauté de communes en faveur de la transition écologique**, et de **faciliter l'obtention de financements publics**.

Réponse attendue dans les prochaines semaines...

Pose de candélabres solaires dans les zones d'activité

Depuis le début de l'année, près de **50 nouveaux candélabres** ont été installés dans les zones d'activité de Crépon à Piolenc et de Florette à Lagarde-Paréol et Sainte-Cécile-les-Vignes. Equipés de panneaux solaires, **ces luminaires fonctionnent de façon autonome, grâce à l'énergie solaire**.

Avec le concours financier de l'Etat au travers du Fonds vert, ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BAS MONTEL et vont se poursuivre en 2024 dans les zones d'activité Rameyron à Sérignan-du-Comtat, ainsi que dans le lotissement artisanal Saint-Antoine à Violès. Quant à la zone d'activité Jonquier et Morelles à Camaret-sur-Aygues, ce sera pour 2025.



Bravo à nos jeunes champions !

Des piles aux biodéchets, le tri n'a plus aucun secret pour eux...

Grâce au travail de sensibilisation mené dans les écoles maternelles et élémentaires de nos 8 communes, pas moins de 800 élèves sont devenus des champions du tri des déchets ! A la clé, un concours de dessin sur le tri des biodéchets a été organisé dans chaque classe.

Les lauréats de ce concours 2024 seront connus dans les prochaines semaines sur notre site internet :

www.ccayguesouveze.com



Déploiement des points d'apport volontaire au service des habitants

Depuis 2017, les points d'apport volontaire se sont multipliés sur l'ensemble du territoire. On en dénombre aujourd'hui 81, soit près de 70 % de la population couverte par ce mode de collecte.

La collecte en apport volontaire permet aux usagers de disposer de 5 flux sur chaque site : ordures ménagères résiduelles, emballages ménagers recyclables, verre, papiers et biodéchets.

Nécessitant moins de moyens humains et matériels, elle permet de maîtriser les coûts et d'éviter ainsi une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. **Pour rappel, le taux actuel de la TEOM est de 10 % et n'a plus bougé depuis 2009.**

A Piolenc, trois nouveaux points d'apport volontaire ont vu le jour : chemin de Moricaud, chemin des Chasseurs et route de Sérignan (rond-point des Garrigues). Le point d'apport volontaire du chemin des Peupliers est passé, quant à lui, de 5 à 10 colonnes enterrées. **Le maillage se poursuit à Uchaux avec trois nouveaux sites qui vont prochainement être mis en service : cimetière des Farjons, quartier L'estagnet et route de Mornas.**

Pour vous procurer le badge d'accès aux colonnes d'apport volontaire, rendez-vous au siège de la Communauté de communes ou demandez-le lorsque le bus France Services est de passage dans votre commune.

www.ccayguesouveze.com



Les déchetteries passent à l'heure d'été !

Comme chaque année, les horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales de Camaret-sur-Aygues et de Piolenc s'adaptent à l'heure d'été...

Du 1er juin au 30 septembre, elles sont **ouvertes en continu de 7 h à 14 h**.

Les jours d'ouverture restent inchangés :

- **Camaret-sur-Aygues** : ouvert tous les jours sauf les mardis et dimanches
- **Piolenc** : ouvert tous les jours sauf les jeudis et dimanches

Nos déchetteries seront également **fermées les jeudi 15 août, vendredi 1er novembre, lundi 11 novembre et mercredi 25 décembre**.

PREVENTION DU RISQUE D'INONDATIONS

A l'occasion du dernier débat d'orientations budgétaires, comme ils l'avaient déjà annoncé en 2023, les élus l'ont proclamé haut et fort : l'effort budgétaire de la fin de mandat va être principalement porté sur les travaux de protection contre le risque d'inondations, avec une enveloppe annuelle de 1,8 million d'euros jusqu'en 2026 pour les travaux d'urgence et la construction de bassins de rétention.

L'année dernière, la Communauté de communes a déjà investi plus de 1,5 M€, en grande partie sur le bassin versant du Rieu Foyro et sur le secteur nord du Béal à Sérignan. Cette année, avec la même enveloppe budgétaire, les efforts vont se porter principalement sur la poursuite des travaux d'urgence, les acquisitions foncières et les études de faisabilité. Il faudra sans doute attendre 2026 pour voir apparaître les premiers bassins de rétention, compte tenu de la lourdeur des procédures administratives.

Travaux d'urgence

L'année dernière, la priorité a été donnée aux travaux d'urgence qui ont surtout consisté à consolider les berges du Rieu Foyro et de certaines mayres, le plus souvent par enrochement scellé au béton.

Ce fut notamment le cas sur le Rieu à l'angle de la route d'Uchaux et du chemin des Simians, à l'angle du chemin des Greffes et du chemin des Vincenty, mais aussi dans la partie aval entre la route des Lômes et le chemin des Mians, jusqu'à la station d'épuration.

Plusieurs opérations de consolidation des berges ont également été conduites à Sérignan-du-Comtat, sur le Béal, chemin des Laquets.

Des buses ont également été posées pour faciliter l'écoulement des mayres, comme dans la traversée du Château de Massillan.

Sur le bassin versant de l'Ouvèze, les travaux menés en urgence par le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale (SMOP) ont consisté en la reprise complète de 100 m de la digue à Violès en septembre 2023 (coût total 207 000 € HT avec 60 % de subventions).

Entretien des cours d'eau et des mayres

Face aux carences des anciens prestataires, l'entretien des mayres et cours d'eau du bassin versant du Rieu Foyro (faucardage, débroussaillage, enlèvement des embâcles, curetage) a été confié à l'entreprise ID Verde et aux entreprises de travaux agricoles Clauzel et Jourdan.

Sur le bassin versant de l'Aygues, seuls des travaux d'entretien de la morphologie et de la végétation du réseau hydrographique ont été réalisés par le Syndicat, principalement à Sainte-Cécile-les-Vignes et à Travaillan, ainsi que des travaux d'entretien de la végétation sur le Canal d'Alcyon.



Réfection intégrale de la digue du Rieu Foyro entre l'autoroute A7 et la station d'épuration

Une équipe à pied d'œuvre

La Communauté de communes a fait le choix de recruter un coordonnateur des travaux pour suivre tous ces chantiers, en l'occurrence Régis Lambert, agriculteur retraité de Piolenc, et a affecté un agent aux opérations d'entretien des berges, Alain Chartier, qui peut venir en soutien aux prestataires locaux. Pour qu'il puisse travailler en toute autonomie, une pelle avec broyeur a été louée aux établissements Peillet de Mondragon.

Les bassins de rétention

5 bassins de rétention sont aujourd'hui à l'étude, 4 pour le bassin versant du Rieu Foyro et 1 pour le bassin versant du Béal. Voici l'avancement de ces projets :

• Les acquisitions foncières

Le conseil communautaire a autorisé le Président à signer les compromis de vente pour les bassins de rétention du quartier La Gardette et de la route de Mornas à Uchaux, ainsi que l'avenue Henri-Fabre à Piolenc.

Les négociations se poursuivent avec les propriétaires pour le bassin de rétention de la Combe de Pied Redon à Sérignan et pour celui du quartier de la Dianouse à Uchaux.

PREVENTION DU RISQUE D'INONDATIONS

• Les études de faisabilité

Les études hydrauliques et de préfaisabilité de ces bassins de rétention ont été confiées aux bureaux d'études ERG-GEO Plus et SCE.

Les études naturalistes sont en cours sous l'égide du bureau d'études SEGED Environnement. Les levés topographiques ont été confiés au Cabinet Courbi.

Parmi les prochaines étapes obligatoires :

- La réalisation d'un modèle hydraulique 1D/2D avant et après aménagement pour en déterminer l'incidence ;
- La réalisation d'essais de perméabilité des sols ;
- La réalisation d'un suivi piézométrique sur un an au droit des ouvrages de rétention projetés ;
- Et enfin le dossier réglementaire dont l'instruction dure entre 9 et 12 mois.

• Les emplacements envisagés

1 - La Soleytrade à SÉRIGNAN-DU-COMTAT

Parcelles d'une superficie de 5 ha au Nord de Sérignan

Le bassin de rétention projeté est destiné à recevoir les eaux provenant principalement de la Combe de Pied-Redon et des ruissellements en surface débordés plus en amont de ce cours d'eau. Il peut également capter le débit du Béal en ruissellement. Cette rétention permettra de protéger l'aval contre des crues d'une période de retour comprise entre 10 et 20 ans.

Avec un volume retenu de 116 000 m³ sur une hauteur de 4 mètres, ce bassin permettrait de protéger l'aval, notamment les écoles et le centre de Sérignan, contre des crues de période décennale.

Coût estimé des travaux (y compris les acquisitions foncières, les études préalables et la maîtrise d'œuvre) :

..... **830 000 €**

2 - La Gardette à UCHAUX

Parcelles d'une superficie de 5 ha environ qui se trouvent sur le bassin versant du Rieu Foyro au sud du hameau des Farjons.

Le bassin de rétention projeté est destiné à recevoir les eaux provenant du Rieu et du ruisseau de la Roquette. Cette rétention permettra de protéger partiellement tout le secteur aval, en particulier la plaine de Piolenc.

Avec un volume retenu de 135 000 m³ sur une hauteur de 3,4 mètres, ce bassin permettrait de protéger l'aval contre des crues de période trentennale.

Coût estimé des travaux (y compris les acquisitions foncières, les études préalables et la maîtrise d'œuvre) :

..... **1 675 000 €**



Emplacement du futur bassin de rétention de la Soleytrade



Emplacement du futur bassin de rétention de la Gardette

PREVENTION DU RISQUE D'INONDATIONS

3 - Route de Mornas à UCHAUX

Parcelles d'une superficie de 2,8 ha environ au Nord du hameau de la Galle.

Le bassin de rétention projeté est destiné à recevoir les eaux provenant du ruisseau du Castelas et des ruissellements en surface débordés plus en amont de ce cours d'eau.

Avec un volume retenu de 45 000 m³ sur une hauteur de 2,5 mètres, et en doublant la buse qui passe sous l'école, ce bassin permettrait de protéger l'aval, notamment le hameau de la Galle, contre des crues de période vingtennale.

Coût estimé des travaux (y compris les acquisitions foncières, les études préalables et la maîtrise d'œuvre) :

..... **790 000 €**



Emplacement du futur bassin de rétention de la route de Mornas

4 - La Dianouse à UCHAUX

Parcelle d'une superficie de 13 ha environ située dans la plaine d'Uchaux entre la RD 11 et la RD 43.

Bassin qui permettrait de stocker les eaux pluviales provenant de la Mayre Sableuse et de la Mayre Monteuse afin de limiter les rejets dans le Rieu Foyro, voire de dériver les eaux du Canal de Pierrelatte en cas de fortes précipitations.

Ce bassin, qui revêt une importance stratégique de tout premier plan, ne pourra se faire que s'il y a un accord avec les propriétaires, le terrain étant en indivision. Les pourparlers sont en cours.

Coût estimé des travaux (y compris les acquisitions foncières, les études préalables et la maîtrise d'œuvre) :

..... **1 150 000 €**



Emplacement du futur bassin de rétention de la Dianouse

5 - Rue Henri Fabre à PIOLENC

Parcelles d'une superficie de 2 468 m² en zone urbaine.

Bassin qui permettrait de récupérer et stocker les eaux pluviales provenant des mayres et fossés qui traversent les lotissements du Puvier et le quartier du Cade.

Objectif du bassin : limiter les apports d'eaux de ruissellement dans le Rieu Foyro.

Coût estimé des travaux (y compris les acquisitions foncières, les études préalables et la maîtrise d'œuvre) :

..... **380 000 €**



Emplacement du futur bassin de rétention de l'avenue Henri-Fabre

Présentation des budgets 2024

La lecture de l'analyse des budgets des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale est souvent considérée comme rébarbative pour les non-initiés. Nous allons donc nous limiter à en donner les grandes tendances et à détailler les principales dépenses d'investissement prévue au budget principal et au budget annexe assainissement.

Les grandes tendances du budget principal

Capacité d'autofinancement en hausse

Le budget principal a dégagé un excédent de fonctionnement de **1 609 920 €** à la fin 2023, très nettement supérieur à ceux de 2021 (**1 087 521 €**) et 2022 (**1 506 623 €**).

Ces résultats, satisfaisants sans être mirobolants, ne sont pas dus à une baisse des dépenses de fonctionnement mais à des produits, fiscaux, supérieurs aux prévisions.

Une partie de cet excédent a été injecté en section d'investissement (609 920 €) pour assurer partiellement l'autofinancement du programme 2024 et le solde (**1 000 000 €**) a été maintenu pour garantir l'équilibre de la section de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement en hausse

Il nous est parfois reproché de ne pas maîtriser nos dépenses de fonctionnement mais comment pourrait-il en être autrement alors que nos compétences sont de plus en plus nombreuses, de plus en plus coûteuses sous le poids de l'inflation, des normes et des réglementations ?

Si nous voulons maintenir un niveau de service au public digne de ce nom, ce n'est pas sur les charges de personnel que des économies vont pouvoir être faites, ni sur les dépenses de fonctionnement courant.

Les dépenses du service des déchets ménagers ont ainsi augmenté de 16 % entre 2023 et 2024, soit + 250 000 €, tout simplement parce que nos prestataires répercutent eux-mêmes sur les marchés publics le coût de l'inflation.

A titre d'exemple, lorsque nous apportons les ordures ménagères chez Delta Déchets à Orange, le coût à la tonne était de 89 €, hors TGAP. **Il est aujourd'hui de 160 € la tonne à l'usine d'incinération de Vedène**, sans parler des coûts de transport qui ont forcément augmenté.

Recettes fiscales en nette hausse

Les produits fiscaux connaissent une croissance de 6,08 % cette année par rapport à 2023, soit près de 600 000 € de recettes supplémentaires. Pourtant, les taux de la fiscalité locale restent stables, hormis la taxe GEMAPI dont le produit passe à 650 000 € (voir ci-après).

C'est principalement parce que l'Etat a augmenté les bases fiscales et parce que la population de la Communauté de communes ne cesse de croître que nos recettes fiscales augmentent.

La taxe GEMAPI

Cette taxe additionnelle est destinée à couvrir les dépenses de fonctionnement en lien avec l'exercice de la compétence GEMAPI. Ces dépenses ont été estimées à plus de 700 000 € pour 2024 (voir tableau ci-contre).
 >>>>>

Dépenses de fonctionnement	Prévisionnel 2024
Entretien de réseaux	100 000 €
Charges de personnel	89 000 €
Location matériel roulant	53 200 €
Honoraires	5000 €
Carburant	3000 €
Charges diverses	9300 €
Participation Syndicat de l'Aygues	140 530 €
Participation Syndicat de l'Ouvèze	22 540 €
Participation Syndicat Rieu Foyro	142 000 €
Annuité d'emprunt (capital + intérêts)	137 380 €
Total	701 950 €

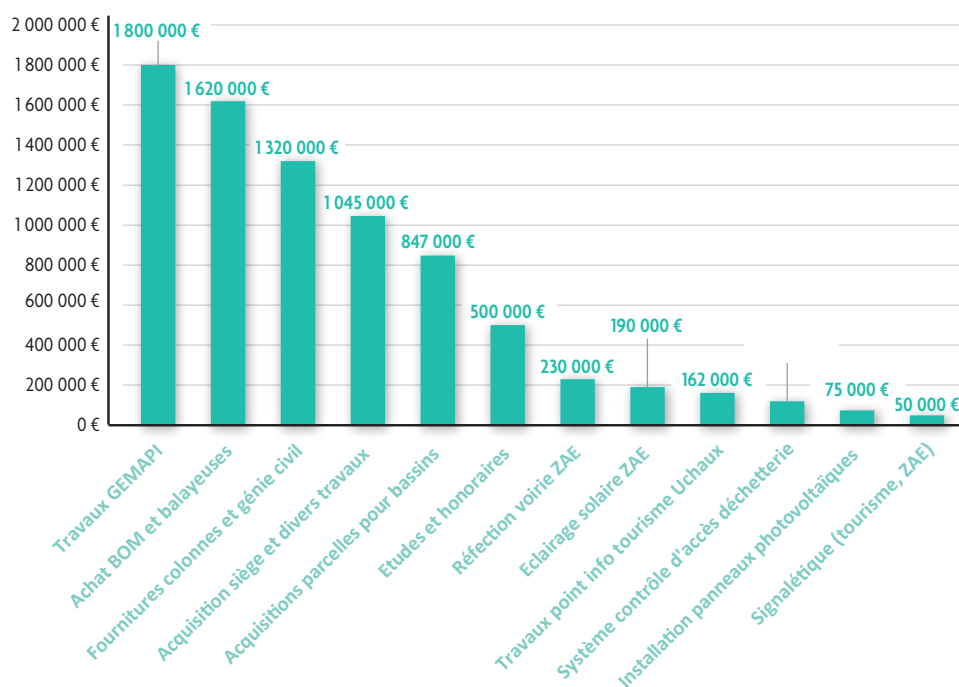
FINANCES

Lors du vote du budget primitif, le produit attendu de la taxe GEMAPI a été fixé à 650 000 €.

Ce produit est ensuite ventilé sur les taxes locales par les services fiscaux, soit des taux additionnels de :

- 1,43 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants,
- 1,50 % pour le foncier bâti,
- 3,88 % pour le foncier non bâti,
- 2,03 % pour la cotisation foncière des entreprises

Principaux investissements du budget principal prévus en 2024



Effort en investissement sans précédent

En franchissant la barre des 10 millions d'euros, jamais nos dépenses d'investissement n'avaient atteint de tels sommets. Vous trouverez le détail de notre programme d'investissement dans le graphique ci-contre.

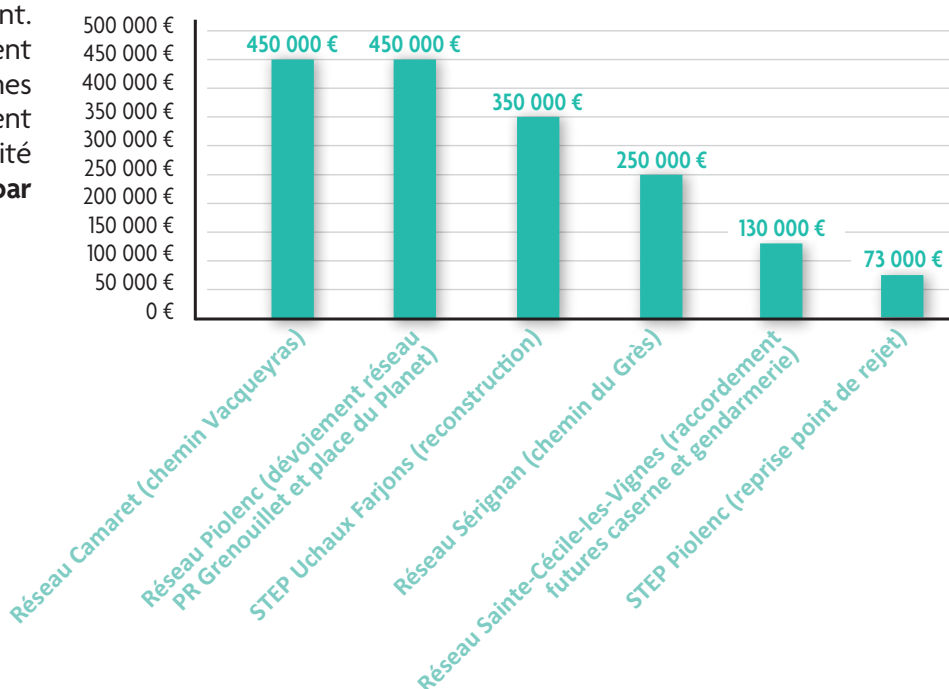
Maintien des fonds de concours

Depuis 2021, les communes peuvent solliciter des fonds de concours pour les aider à financer leurs projets d'investissement. Pour la 4^{ème} année consécutive, une enveloppe de 500 000 € a été votée dans cette optique.

Recours à l'emprunt

Il est prévu d'emprunter 5 millions d'euros cette année pour financer notre programme d'investissement. Malgré tout, le niveau d'endettement de la Communauté de communes (247 € par habitant) est nettement inférieur aux ratios des EPCI à fiscalité professionnelle unique (788 € par habitant).

Principaux investissements du budget annexe assainissement prévus en 2024



Le point sur les travaux prévus cette année

Camaret Réhabilitation d'une partie du réseau du chemin de Vacqueyras. Etudes préalables et procédure administrative en vue de la construction de la nouvelle station d'épuration.

Piolenc Fin des travaux de réhabilitation du réseau du chemin de Moricaud. Lancement des travaux de réhabilitation du réseau de la place Alphonse Daudet à l'impasse du Moulin.

Sérignan Réhabilitation d'une partie du réseau du chemin du Grès.

Uchaux Réhabilitation de la station d'épuration des Farjons à la suite du colmatage des lits plantés de roseaux.

Mise en place d'un diagnostic permanent sur les systèmes d'assainissement de Piolenc et de Sainte-Cécile-les-Vignes, outil visant à orienter le programme d'exploitation et d'investissement pour réduire l'impact du système d'assainissement sur le milieu récepteur.



Chantier Moricaud - Piolenc.

Pourquoi ne faut-il jamais jeter les lingettes désinfectantes dans les toilettes ?

Les réseaux d'assainissement doivent fréquemment être débouchés et les pompes de refoulement réparées. La raison principale ? Les lingettes qui sont jetées dans les toilettes. Or, celles-ci ne se dégradent pas dans les réseaux d'assainissement. Elles entraînent des pannes sur les pompes et bouchent les canalisations.

Dès que vous en utilisez, ayez le réflexe de les jeter avec les ordures ménagères.

Petit mémo

Ne jetez jamais dans vos toilettes et vos éviers :

- Vos lingettes, vos cotons tiges, vos serviettes hygiéniques, les rouleaux de papier toilette ;
- Les huiles de friture ou de vidange : à jeter en déchetterie pour être ensuite valorisées ;
- De la peinture ou du solvant : à jeter en déchetterie pour être ensuite valorisés ;
- Vos médicaments périmés. En effet, ils tuent les bactéries présentes dans les bassins des stations d'épuration pour éliminer la pollution. A rapporter chez votre pharmacien.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les réseaux d'assainissement du territoire sont dits « séparatifs ». Cela signifie que les eaux usées et les eaux pluviales sont traitées séparément : soit vers le réseau d'eaux usées, soit vers le réseau d'eaux pluviales (s'il en existe un adjacent à la parcelle), soit gérées directement à la parcelle (à l'air libre, en puits d'infiltration, etc.).

Pourquoi le raccordement d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées est-il proscrit ? Il met à mal les installations de transport et de traitement des eaux usées. Les ouvrages sont en effet dimensionnés pour des volumes d'eaux usées relativement réguliers. Un apport d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées a pour conséquence de réduire la capacité de transport dans les réseaux (risques de débordements et de pollution du milieu naturel), et de diluer les effluents créant un impact négatif sur le traitement au niveau de la station d'épuration.

Séparer les réseaux permet donc de respecter et préserver l'environnement.

Les collégiens en visite à la station d'épuration de Sainte-Cécile-les-Vignes

Le principal du collège Victor Schoelcher a sollicité la Communauté de communes pour que les élèves de la classe 406 puissent visiter la station d'épuration de Sainte-Cécile-les-Vignes le 21 mars dernier. La visite s'est déroulée en deux temps : visite de la filière de traitement de la station d'épuration, puis visite de la salle de commande. Les techniciens de VEOLIA étaient présents pour répondre à toutes les questions des élèves.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du projet « Saône/Rhône 2.0 » (pour en savoir plus : www.j2d.org).

A ce titre, les élèves ont réalisé plusieurs activités : visite de l'Ayguet et de son aménagement, ateliers « les mots de l'eau », présentation d'EDF

et du site Tricastin, visite de la station d'épuration, concours d'affiches, tournée sur le climat et la biodiversité... avant de clôturer l'année scolaire par un voyage à Viviers en vélo.



LA VIE DE NOS COMMUNES

Camaret-sur-Aygues Piolenc

NOUVEAUTÉ 2024 : le parcours de l'eau

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Municipalité vient de créer un sentier de 15 km autour des points d'eau remarquables, traversant le vignoble du Plan de Dieu, à faire à pied ou en VTT.

Pour cette balade au fil de l'eau, vous partirez de la place des Félibres et de sa fontaine provençale en direction du Canal de Carpentras, vous prendrez ensuite une pause méritée à l'étang de Saint-Tronquet avant de rejoindre la source, puis l'étang de la Garriguette. Vous retrouverez ensuite la source de Grange Blanche, avant de revenir place des Félibres. Découvrez tout au long du parcours, des pupitres pédagogiques installés sur les points remarquables. Balisage : bien suivre les panneaux directionnels marqués du logo du parcours et d'une flèche. En vous remerciant de respecter les lieux.

Infos : www.camaret.org rubrique « Tourisme » puis « Parcours de l'eau », sur l'application Visorando et dans les points info tourisme de la CCAOP.



Silence, ça pousse !

A Piolenc, le cours Corsin va prendre un coup de jeune à l'automne avec la plantation d'une nouvelle rangée de platanes en remplacement de l'alignement actuel, côté sud. Ces arbres malingres, creux et parasités par le **phellin** tacheté, étaient devenus dangereux au point que l'ONF a préconisé leur abattage. Ils seront remplacés en novembre par une variété de platanes greffés résistants aux maladies, de l'espèce **Vallis Clausa**. Par ailleurs, de novembre 2022 à janvier 2023, pas moins de 200 arbres ont été plantés sur la commune dans le cadre du plan départemental « 20 000 arbres en Vaucluse » ! Cette végétalisation s'inscrit dans le cadre des efforts de la municipalité pour verdir la commune et participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

De nouvelles essences ont été plantées au Piboulo, sur le parking Li Fedo, au giratoire des Mians ainsi que sur le nouveau terrain de sport des écoles Joliot-Curie et Marcel Pagnol.



Les platanes de la variété Vallis Clausa sélectionnés pour renouveler l'alignement sud du cours Corsin ont été plantés il y a déjà 14 ans.



Lagarde-Paréol Sainte-Cécile-les-Vignes

Le Comité des fêtes fait son retour

Après 10 ans d'absence, le Comité des fêtes de Lagarde-Paréol relancé depuis 1 an, est mené par Robert Guidi son président, Annick Mamalet, trésorière, Orianne Battement, secrétaire et une dizaine de membres. Après le franc succès de son vide grenier, le comité a organisé un repas avec paëlla et orchestre, auxquels 180 Gardoulens ont participé, suivi des vœux du Maire et du repas des seniors servis à 68 convives. Son prochain challenge sera l'organisation de la fête votive, du 2 au 4 août 2024. Enfin, la 53e exposition de peinture, organisée par Jean-Claude Le Gentil, réunira du 1er au 7 août inclus 25 exposants dont une aquarelliste de renom international.

Plus d'info : Jean-Claude Le Gentil - 06 08 55 98 77
Vous souhaitez rejoindre le Comité des fêtes ?
Contactez Robert - 06 60 06 40 79
rgbglagarde@gmail.com



Installation d'une nouvelle pédiatre

Après avoir vécu à Nîmes puis Montpellier, le projet de revenir dans notre région s'est concrétisé. **Le Docteur Florence Eysseric-Degrugillier** exerce en pédiatrie depuis 2015, d'abord en milieu hospitalier comme gastro-pédiatre (traitement des pathologies du tube digestif : œsophage, estomac, intestin grêle, colon, rectum et anus ; du foie, des voies biliaires et du pancréas des nourrissons, enfants et adolescents), puis en libéral. Elle traite également les troubles de l'oralité.

Le cabinet est installé 13B, avenue Charles de Gaulle (local de l'ancien bureau de Poste).

Consultations le lundi, mardi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous :

06 98 74 72 69
ou **Doctolib**

Pour un besoin de consultation rapide, privilégier l'appel téléphonique



Sérignan-du-Comtat

24^e fête des plantes et de la biodiversité



C'est sous un soleil radieux et en présence de 70 pépiniéristes que la commune de Sérignan a accueilli près de 10000 visiteurs pendant le week-end du 13 et 14

avril dernier.

Que cela soit dans le parc municipal, au Naturoptère ou à l'Harmas, de nombreuses activités attendaient les passionnés ou les simples promeneurs : ateliers, balades, conférences, pièce de théâtre, mini ferme...

Cette réussite est le fruit d'un travail collectif entre l'association Plantes Rares et Jardin Naturel, les associations partenaires du village, les collectivités et bien entendu les 300 bénévoles présents avant, pendant et après la manifestation. Une mention spéciale pour les enfants du service des brouettes !

Cette année, l'accent était mis sur les plantes respectueuses de l'eau et de la biodiversité ainsi que sur les bonnes pratiques qui vont dans ce même sens.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 25^e édition.

Uchaux

La Commune au chevet de l'église Saint-Roch

L'église Saint-Roch des Farjons doit sa construction à des querelles de voisinage. En effet, le choix du hameau de La Galle pour y construire, en 1840, l'église Saint-Michel, n'a pas été apprécié par les habitants des Farjons. Bien décidés à avoir leur église, après 15 ans de bras de fer avec l'évêché, ils ont l'autorisation d'en construire une. Grâce aux dons des habitants des Farjons en matériaux, en journées d'homme et en financement, l'église dédiée à Saint-Roch sort de terre. Elle est confirmée par un décret impérial le 2 mai 1855.

Mais le temps a fait son œuvre et plusieurs grosses fissures dans la voûte ont amené Madame le Maire à prendre un arrêté interdisant l'accès de l'église le 23 novembre 2021. Après deux années nécessaires pour boucler les dossiers d'étude des travaux et élaborer un projet culturel pour l'obtention des subventions, les travaux ont commencé en février dernier.



Travaillan

L'école célèbre ses 70 ans

Le 21 mai dernier, à l'occasion de ses 70 ans, l'école a dévoilé son nouveau nom : « **L'école les Vignes** », choisi par les élèves, à l'initiative des enseignants et des enfants. Depuis sa création, et au fil des décennies, le bâtiment a connu de nombreuses transformations et des agrandissements, évoluant avec son temps.

Pour célébrer cet événement, organisé par la mairie, une plaque a été réalisée par Céline Bricquet, inspirée des dessins des enfants de l'école.



Violès

Renaturation de la cour de l'école maternelle

La création d'un réseau de chaleur géothermique alimentant 3 bâtiments communaux (mairie, centre de loisirs et école maternelle) induit de gros travaux de terrassement, notamment dans la cour d'école. La désimperméabilisation de celle-ci est alors apparue comme une évidence. Grâce à l'appel d'offre mutualisé avec d'autres communes de l'intercommunalité pour le choix d'un bureau d'étude, le projet peut être mené conjointement avec la création du réseau de chaleur. Pour mener à bien ce projet de désimperméabilisation de cour d'école, un travail de concertation a été réalisé, associant les maîtresses, les enfants, les services techniques, la mairie et le bureau d'études. L'objectif : créer différents espaces de jeux, de détente, de repos, d'observation de la biodiversité... autour d'îlots de fraîcheur et d'un jardin pédagogique.



Le bus France Services au plus près des habitants



Le déploiement de ce service de proximité est l'illustration de ce que doivent être les services publics : venir en aide à tous ceux qui ont des difficultés à se familiariser avec le numérique et la dématérialisation des démarches administratives.

Cela fait plus de trois ans que le Bus France Service de la Communauté de communes sillonne le territoire pour vous proposer un accompagnement sur mesure dans vos démarches administratives. En étroite collaboration avec les services de l'Etat, et en lien avec les partenaires (CAF, CPAM, MSA, CARSAT, La Poste, France travail, Direction des finances publiques, Conseil départemental d'accès au droit, France titres), nos deux conseillères, Catherine et Emilie, vous guident pour vous y retrouver dans le dédale de l'administration : dossier de retraite, aides à la famille, déclaration des revenus, pré-demande de carte d'identité ou de passeport...

Aux opérateurs historiques sont venus s'ajouter deux nouveaux partenaires depuis janvier 2024 : l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), grâce à laquelle vous pouvez obtenir des aides pour la rénovation énergétique de votre habitation, et le Ministère de la transition énergétique avec la mise en place du « chèque énergie » pour les foyers modestes devant faire face à des dépenses énergétiques.

Vous souhaitez savoir si vous êtes éligible au chèque énergie ? L'espace France services vous accompagne !

Rappelons que vous pouvez vous rendre dans n'importe quel espace France services, où que vous habitez : l'accès à notre service n'est pas conditionné à votre lieu de résidence.

Demande de carte d'identité et passeport : bon à savoir

Depuis que les communes de Piolenc, Violès et Camaret-sur-Ayguës ont mis en place le service de création et renouvellement de carte nationale d'identité et passeport, vous êtes nombreux à nous solliciter afin de créer vos pré-demandes.

Nous vous rappelons que les renseignements suivants (sans justificatif nécessaire) sont nécessaires pour établir vos pré-demandes : dates et lieux de naissance de vos parents.

Cette démarche peut évidemment aussi être réalisée en toute autonomie sur le site www.ants.gouv.fr, à votre convenance !

COMMENT JOINDRE LES CONSEILLÈRES FRANCE SERVICES ?

Emilie : 06 18 79 12 84 • **Catherine** : 06 18 79 61 63
ou par mail
franceservices@ccayguesouze.com

Aide à la rénovation de votre logement : comment ça marche ?

Nos deux conseillères de l'espace France Services vous aident dans le montage de votre dossier : scanner des documents, créer un compte sur le site internet dédié, téléverser des pièces à votre demande... sont autant de services rendus par les conseillères.

Pour obtenir des renseignements précis sur les aides disponibles : contactez directement le CEDER : 04 90 36 39 16.

Chiffres clés

De janvier à mars 2024, nos conseillères France services ont :

- Accueilli **966 usagers**
- Renseigné **1086 demandes**

Communes	Jour et heure	Lieu
Ste-Cécile-les-Vignes	Lundi de 8h à 13h	Place Max-Aubert
Lagarde-Paréol	Lundi de 14h à 15h15	Place de la Mairie
Piolenc	Mardi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h15	Place Michel-Barthou
Camaret-sur-Ayguës	Mercredi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h15	Parking du Moto-ball
Sérignan-du-Comtat	Judi de 8h à 13h	Place du Marché
Travaillan	Judi de 14h à 15h15	Place Jean-Moulin
Sainte-Cécile-les-Vignes	Vendredi de 9h à 11h	Place de la Mairie
Violès	Vendredi de 12h15 à 15h15	Place de l'Ancienne gare

Déambulations contées de l'Aygues à l'Ouvèze

Pour la deuxième année consécutive, « **Balade en Scène** » fait son retour !

Une façon originale de découvrir notre territoire. Animées par le théâtre de la Ronde, ces animations **sont proposées gratuitement par la Communauté de communes**. Laissez-vous guider par les saynètes et découvrez les anecdotes croustillantes sur la biodiversité environnante !

Le rendez-vous pour chacune de ces balades contées est à 18h30 place de la Mairie :

Jeudi 11 juillet Uchaux
Vendredi 12 juillet Sérignan-du-Comtat
Lundi 15 juillet Travaillan



Renseignements et inscriptions par mail : contact@naturoptere.fr ou par téléphone au : **04 90 30 33 20**

Retour sur l'éductour en partenariat avec le Naturoptère et l'Harmas



La Communauté de communes s'est associée au Naturoptère et à l'Harmas de Jean-Henri Fabre pour organiser, le 19 mars dernier, un éductour à destination des offices de tourisme voisins, des hébergeurs présents sur le territoire ainsi que Vaucluse Provence Attractivité.

L'objectif de cette rencontre était de faire découvrir aux participants les différentes animations et activités proposées par l'Harmas et le Naturoptère,

avec une présentation du service tourisme de la Communauté de communes et des différentes structures dont elle a la gestion.

Cette matinée riche en échanges, s'est terminée par **une dégustation des vins des producteurs présents à la Maison des vins et des produits du terroir de Camaret-sur-Ayguès**.



Le 12^e Salon des artisans d'Art vous accueille en octobre prochain

Du 11 au 13 octobre 2024, le Salon des Artisans d'Art vous donne rendez-vous à la salle Camille-Farjon à Sainte-Cécile-les-Vignes, pour découvrir les œuvres de 32 artisans, avec comme chaque année de nouvelles surprises.

Informations : www.artdesarts.fr  [artdesarts84](https://www.facebook.com/artdesarts84)  [artdesarts84](https://www.instagram.com/artdesarts84)

AGENDA ETE 2024

Cet été, ça bouge en Aygues Ouwèze !

Camaret-sur-Aygués

Tous les 1^{ers} dimanches du mois : rencard auto de 9h à 12h - parking du moto ball

Tous les jeudis de juillet : ciné en plein air devant la Maison pour tous

Exposition à la chapelle Saint-Andéol : du 23 au 25 août

Exposition CATM sur la libération de la Provence

Samedi 13 juillet à 19h : terrasses en fête - tour de ville

Les jeudis 11, 18 et 25 juillet dans la cour de la Maison pour Tous :

cinéma gratuit en plein air

Vendredi 26 juillet : brasucade de moules organisée par JB avec concert

Jeudi 1^{er} août dans la cour de la Maison pour tous : cinéma gratuit en plein air

Vendredi 2 août à 20h30 : concert Rosa Musica - Parc de la Quadrangerie

Mercredi 14 août à 21h : soirée mousse avec Fun Artistes - stade du moto ball

Vendredi 23 août à 19h : bodéga de l'ASC

Dimanche 25 août à partir de 15h30 : 80^e anniversaire de la libération de Provence

Les petits marchés des producteurs de la Maison des vins et des produits du terroir en musique.

Place des Félibres à Camaret-sur-Aygués

Vendredi 19 juillet - 18h à 21h : marché en musique avec les « Pistons de l'Arba » - restauration foodtruck

Vendredi 13 septembre - 18h à 20h : marché suivi du concert du groupe « Route 66 » - restauration foodtruck avec Bao Burger

Piolenc

Samedi 13 juillet à 19h : bal populaire à l'ancienne caserne des pompiers

Du mercredi 21 au dimanche 25 août : Piolenc en Fête

Mercredi 21 août à 21h : soirée mousse sur le Cours Corsin

Jeudi 22 août à 20h30 : concert des philharmonistes devant la mairie

Jeudi 22 août à 21h : lotto de la confrérie de l'Ail - salle des fêtes

Vendredi 23 août : vernissage de l'exposition de la Palette à la Chapelle des Pénitents et à 21h, paella du Tennis club de Piolenc

Samedi 24 août : vide greniers, village des enfants, festival des Penas,

concours Batterie Fanfare, soirée spectacle - cours Corsin

Dimanche 25 août de 10h à 14h : 80^e anniversaire de la libération de

Piolenc avec exposition de véhicule militaire, cérémonie et apéritif patriotique

Travaillan

Dimanche 14 juillet : concours de boules par le bistrot « La Famille » avec repas du soir Fideua (sur réservation)

Lundi 15 juillet à 18h30 : Balade en scène (voir p. 19)

Jeudi 15 août : concours de boules par le bistrot « La Famille » avec repas du soir paëlla (sur réservation)

Lagarde-Paréol

Du vendredi 2 au dimanche 4 août : fête votive

Sainte-Cécile-les-Vignes

Exposition à l'espace culturel : du 9 au 26 juillet - Olivier Lefeuve

Du 1^{er} au 26 août : exposition Kitch'Art

Tous les mardis soir du 9 juillet au 13 août : visite du village et dégustation par les producteurs sur la place BELTRAME

Dimanche 14 juillet : fête nationale

Du samedi 20 au lundi 22 juillet : fête votive

Samedi 27 juillet : soirée « au domaine les Grands bois » bar à vins, restauration et musique

Dimanche 28 juillet de 7h à 17h : vide-greniers dans le village

Dimanche 4 août : fête du rosé dans le village et messe en provençal

Dimanche 11 août à 18h : concert de Coline Serreau - église paroissiale

Vendredi 16 août : soirée Ciné C en plein air - place Max Aubert suivi d'un repas

Dimanche 18 août : vide-greniers dans le village

Samedi 24 août à 18h : commémoration de la libération de Sainte-Cécile-les-Vignes

Dimanche 25 août : rassemblement de vieilles voitures dans le village

Uchaux

Jeudi 11 juillet : concert Rosa Musica à 20h30 au Château de Massillan, en partenariat avec la Communauté de communes

Jeudi 11 juillet à 18h30 : Balade en scène (voir p. 19)

Samedi 13 juillet : 2e salon des vins - place de la Mairie. Soirée dansante avec l'orchestre Flash Back et repas aioli - théâtre de verdure, hameau la Galle

Vendredi 19 juillet : soirée théâtre « De l'autre côté de la route » par la Cie les Grains de Sable - théâtre de verdure, hameau de la Galle

Samedi 20 juillet : les olympiades - rencontre inter hameaux les Vincentys - la Galle - les Farjons

Vendredi 26 juillet : soirée théâtre « La (presque) véritable histoire de Carmen » par un collectif de troupe de Vaucluse - théâtre de verdure, hameau de la Galle

Du dimanche 28 juillet au dimanche 25 août au Château Saint Estève à Uchaux : 27^e édition du festival Liszt en Provence www.liszt-en-provence.com

Vendredi 2 août : soirée théâtre « De père en cirque » de et par Alexandre Liger - théâtre de verdure, hameau de la Galle

Vendredi 9 août : de 18h à 22h marché artisanal nocturne avec food truck - place de la Mairie, hameau de la Galle

Violès

Du samedi 20 au mardi 23 juillet : fête votive

Samedi 24 août : soirée « Pistou » et repas dansant à 20h - salle des fêtes

Vendredi 6 septembre : concert Rosa Musica à 20h30 au Domaine de l'Odylée, en partenariat avec la Communauté de communes

Sérignan-du-Comtat

Tous les vendredis soir à partir du 14 juin de 17h à 20h : marché de producteurs square Diane de Poitiers

Tous les 1^{ers} dimanches du mois : rassemblement de voitures anciennes au parc de Sérignan-du-Comtat

Vendredi 12 juillet à 18h30 : Balade en scène (voir p. 19)

Samedi 13 juillet à 19h30 : repas républicain par le Comité de jumelage place de la Mairie

Du dimanche 14 au mardi 16 juillet : Festival d'été du cinéma.

Salle Achaume par l'association Sérinema en partenariat avec la municipalité. Pique-nique tiré du sac et séance de cinéma à 21h45

Jeudi 18 juillet à partir de 19h30 : concert « la cave en live ! »

à la cave coopérative (concert, bar éphémère et foodtruck)

Vendredi 19 juillet à 21h : Spectacle du Naturoptère « La disparition de l'Ogre », dès 8 ans (5 €), possibilité de restauration sur place

Mardi 23 juillet de 18h à 22h : entrée gratuite dans les jardins du Naturoptère et marché des artisans et agriculteurs locaux, petite restauration, animations avec l'association Pesco luno, demi-tarif pour visiter les expositions du Naturoptère

Du vendredi 26 au dimanche 28 juillet : fête votive

Jeudi 8 août à partir de 19h30 : concert « la cave en live » ! à la cave coopérative de Sérignan-du-Comtat (concert, bar éphémère et foodtruck)

Mardi 13 août de 18h à 22h : entrée gratuite dans les jardins du Naturoptère et marché des artisans et agriculteurs locaux, petite restauration, animations avec l'association Pesco luno, demi-tarif pour visiter les expositions du Naturoptère

**Manifestations annoncées sous réserve
de modifications par les organisateurs**

ERRATUM

Enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence territorial (SCoT)

Une erreur s'est glissée dans le dernier mag n°27 publié et distribué en août concernant l'organisation de l'enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence territorial (SCoT)

L'enquête publique au cours de laquelle chacun aura la possibilité de s'exprimer sur ce projet de SCoT et ses enjeux se déroulera **du 1^{er} octobre au 4 novembre 2025**.

Le dossier d'enquête sera consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- au format papier, au siège du Syndicat Mixte du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon, aux sièges des 4 EPCI membres, ainsi qu'à la Maison France Service de Villeneuve les Avignon pour la partie Gardoise du territoire, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
 - Communauté d'Agglomération du Grand Avignon - 320, chemin des Meinajariès, 84000 Avignon
 - Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat - 340, Boulevard d'Avignon 84170 Monteux
 - Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence - 307 Avenue de l'Arc de Triomphe, 84102 Orange
 - Communauté de Communes d'Aygues Ouvèze en Provence – 802 avenue Fernand Gonnet 84850 Camaret-sur-Aigues
 - Maison France Service de Villeneuve les Avignon - 1 Allée Pierre-Louis Loisl SIDSCAVAR, 30400 Villeneuve-lès-Avignon
- au format numérique, sur le site internet du syndicat mixte, à l'adresse suivante : <https://www.scot-bva.fr/>, ainsi que sur le site dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6381>

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur un poste informatique au siège du Syndicat Mixte du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que dans les différents lieux d'enquête cités ci-dessus.